arrêtés à l'embranchement d'un petit chemin, aux dernières maisons de la petite Villette, pour attendre la voiture de Pantin, lorsque l'enfant demanda à satisfaire un besoin. Ce me fut une commotion électrique... *Ce sera ici même : Dieu le veut !*

» Nous nous engageons dans le petit chemin rasant les maisons. Un sentier nous mène dans une petite pièce de terre. L'enfant, satisfaisant son besoin, tombe frappé d'un coup de marteau qu'il n'a pas vu venir. Il ne donne plus le moindre signe de vie. A la vue du cadavre immobile, je crus rêver. Je le soulevai, je lui parlai... Mort ! mort ! Ah ! qu'il ne revienne pas à la vie, le pauvre enfant !... Et je le frappai sur les tempes, et, cherchant encore un autre instrument de mort, je saisis mon couteau de poche d'une main crispée, et je coupai la gorge de l'enfant.

» Je voulus fuir en voyant le sang couler avec impétuosité. Mes forces m'abandonnent, et je tombai à quelques pas de la victime. La Providence ne permit pas qu'aux portes de Paris, à huit heures et demie du soir, à dix pas d'un chemin vicinal, dans un lieu ouvert aux regards de tous côtés, par un clair de lune, il se soit trouvé un seul être témoin de cette scène affreuse.

» Lorsque je me relevai, le cadavre était froid... »

Après le meurtre, Eliçabide continua à écrire à Marie ; douze jours après l'assassinat, il lui dit que son fils se porte bien, qu'il se fait aux belles choses de Paris et qu'il paraît ne pas s'y ennuyer. A force d'instances, il décide la pauvre femme à venir le rejoindre, et lui dit de l'attendre à Bordeaux, où il se rend pour la rencontrer. Il la trouve, l'accable de caresses, lui donne de bonnes nouvelles de son fils, et la fait monter en voiture pour la mener, ainsi que sa fille, coucher à Ivrac, où demeurait sa sœur. A quelques kilomètres de la ville il fait descendre ses deux victimes, leur fait prendre un chemin tortueux et donne des deux côtés par un terre-plein. Il laissa ainsi à raconter la scène qui se passa alors. « Nous marchâmes quelques minutes pour arriver à l'embranchement du chemin auquel nous devions nous détourner. Mes genoux fléchissaient, l'air manquait à mes poumons, il m'était impossible d'unir deux idées. J'allais défaillir sous la violence de mes émotions, lorsque, arrivés à la petite place que j'avais choisie pour le lieu de l'exécution, je m'arrêtai... Je m'avançai vers Marie, armé du marteau ; je frappai... et, au moment où le fer allait échapper de mes mains, mon cri de l'enfant me rendit à mes transports. Je frappai encore, je ne sais dans quel ordre. Mais le silence de mort qui régnait autour de moi fut accompagné des mêmes errements qui devaient empêcher le retour de la chez Joseph. » Le marteau avec lequel il avait frappé la mère et la fille était celui-là même qui avait servi à frapper le fils. Arrêté le lendemain de ce nouveau crime, Eliçabide fit les aveux les plus complets. Dans le cours des débats il voulut se donner comme une victime de la fatalité, comme un nouvel Oreste poussé par une volonté supérieure et irrésistible ; mais la froide cruauté dont il avait fait preuve dans toute cette affaire, la longue et savante préméditation qui avait présidé à la perpétration des assassinats, montrèrent chez lui une complète et entière liberté d'esprit, et firent retomber sur sa tête toute la responsabilité de ces actes odieux. Trouvé coupable sans circonstances atténuantes, il fut condamné à la peine de mort. Eliçabide, qui avait été perdu par un orgueil stupide, qui en était arrivé à envier la gloire de Lacenaire, y a peu pavant attendre d'autre, soigna ses derniers moments. Sa recommandation suprême à son confesseur fut pour ses mémoires et ses manuscrits, dont aucun littérateur ne voulut. Sur la plate-forme de l'échafaud il plaça quelques mots à effet. Son confesseur lui parlant des souffrances de Jésus-Christ, il lui répondit : « Le Christ était bon, on le maudissait ; moi, je suis méchant, et l'on ne me maudit pas. » Puis, désignant des yeux la foule qui l'environnait : « Est-ce que tous ces gens-là ne sont pas plus méchants que moi ? » Son dernier mot fut un ricanement impie : « Pensez à la religion, » lui dit son confesseur. « Dans quelques instants, répondit-il, je ne penserai plus. » C'est ainsi qu'il mourut, obéissant à ce moment suprême au sot orgueil qui l'avait perdu.

ÉLIÇAGARAY (l'abbé Dominique), administrateur français, né près de Bayonne vers 1760, mort à Paris en 1822. Il entra dans l'état ecclésiastique, et devint professeur de philosophie en 1782, official de la basse Navarre en 1790. Il publia un écrit contre la constitution civile du clergé, émigra en Espagne, rentra sous le Directoire, et fut créé, sous l'Empire, recteur de l'Académie de Pau. En 1815, étant grand vicaire, il accourut au-devant de la duchesse d'Angoulême, qu'il accompagna à Bordeaux, puis en Angleterre. Après les Cent-Jours, il devint grand vicaire de Reims, administrateur des Quinze-Vingts, membre du conseil de l'instruction publique, et commença en 1821, dans les départements du Midi, une tournée d'inspection qui lui assura une renommée des plus burlesques. Son royalisme outré, ses idées étroites en fait de tolérance religieuse, lui inspirèrent, surtout à Marseille, des discours dont les journaux de l'époque firent longtemps des gorges chaudes.

ÉLICA-IBN-MIDRAR, souverain de Sidjilmessa ou Tafilet, dans les environs de Tlemcen, vivait dans la deuxième moitié du IXe siècle de notre ère. Il monta sur le trône en 883 ou 884, et se signala par une lâcheté qui lui coûta la vie. Obeid-Allah-al-Mehdi, chef de la dynastie des Obéidites, étant poursuivi par les troupes du calife abasside, se réfugia auprès d'Eliça, qui le jeta en prison. Abou-Abd-Allah, prince du Maghreb et partisan d'Obéid, marcha alors sur Sidjilmessa, s'en empara, et fit mourir Eliça, qui avait fait mettre à mort ses ambassadeurs.

ÉLICHMANN (Jean), orientaliste allemand, né en Silésie, mort à Leyde en 1639. Il exerçait avec succès la profession de médecin. Très-versé dans la connaissance des langues orientales, il possédait jusqu'à seize langues. Personne en Europe ne l'égalait dans la connaissance du persan. Elichmann avait entrepris des ouvrages de philologie extrêmement importants, mais la mort lui donna pas le temps de mettre en œuvre les matériaux immenses qu'il avait amassés. Il a laissé : *Literæ exoticæ*, en arabe, où il montre l'utilité de la langue arabe pour les médecins (Lémi, 1636, in-4°) ; *De termino vitæ secundum mentem Orientalium* (Leyde, 1639, in-4°) ; *Tabula Cebetis, græce, arabice, latine, item Aurea carmina Pythagoræ, cum paraphrasi arabica* (Leyde, 1640, in-4°), avec une préface de Saumaise. On lui a aussi attribué la *Grammaire persane*, publiée par L. de Dieu.

ÉLICHRYSE s. f. (é-li-kri-ze). Bot. V. HÉLICHRYSE.

ÉLICIS s. f. (é-li-cis — du lat. *eluceo*, je brille). Eclair. ‖ Vieux mot.

ÉLICITE adj. (é-li-si-te — lat. *elicitus*, même sens). Philos. scolast. Absolument volontaire, produit directement par la volonté : *Des actes* ELICITES.

ÉLICIUS adj. m. (é-li-si-uss — mot lat. formé de *elicere*, attirer). Mythol. rom. Surnom sous lequel Numa éleva un autel à Jupiter, lorsqu'il eut appris de ce dieu la manière d'attirer la foudre ou de purifier les lieux qu'elle avait frappés.

ÉLICOPIDE s. f. (é-li-ko-pi-de — du gr. *elikôpis*, qui a des yeux arqués). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des malacodermes, formé aux dépens des dasytes, et comprenant quatre espèces, qui habitent l'Angleterre.

ÉLICOPTÈRE s. m. (é-li-ko-ptè-re — du gr. *elix*, *elikos*, tourné en hélice ; *pteron*, aile). Entom. Genre d'insectes fulgoriens. ‖ Ce mot a été proposé pour remplacer *élidiptère*, dont la formation est barbare.

ÉLIDE s. f. (é-li-de). Entom. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, fondé sur des mâles des genres myzine et scelio, et qui par conséquent n'a pu être adopté.

ÉLIDE (du grec *Elis*, *Elidos*, contrée dont le nom appartient évidemment à la même famille que les noms de lieux grecs *Elos*, *Elée*, latins *Velix*, *Velitræ*, *Velabrum*, etc. ; Curtius compare le grec *elos*, pour *Felos*, bas-fond, marais, et le latin *vallis* pour *valvis*, vallée, qu'il rattache pour sa part à la racine sanscrite *var*, *val*, couvrir, cacher, être couvert), célèbre contrée de la Grèce ancienne, dans le Péloponèse, comprise entre l'Achaïe au N., l'Arcadie à l'E., la Messénie au S., et la mer Ionienne à l'O. Elle mesurait 88 kilom. du N. au S. et 44 kilom. de l'E. à l'O. L'Elide dut son nom à Elée, un de ses premiers rois. Le fleuve Alphée (aujourd'hui Rofia) la divisait en deux parties : l'une, au N., était l'Elide proprement dite, avec Elis et Olympie pour villes principales ; l'autre, au S., appelée Triphilis (trois tribus), dont les villes les plus importantes étaient Pise et Pylos. L'Elide était renommée pour son lin, son chanvre, la finesse de sa soie, ses bois d'oliviers, l'abondance de ses eaux, la qualité de ses grains et la variété de ses fruits. Ses fleuves les plus célèbres étaient le Pénée (aujourd'hui Sali-Sampria), l'Alphée et l'Enipée. Sa principale montagne était l'Erymanthe (aujourd'hui Dinzana). Les coursiers de l'Elide étaient célèbres et plusieurs remportèrent la palme olympique. Pindare les a chantés.

Les habitants primitifs de l'Elide furent les Epéens et les Pyliens, qui étaient fixés sur toute la côte occidentale du Péloponèse, d'Araxus au Taygète. Ils furent les premiers peuples de la presqu'île qui éprouvèrent les effets de l'invasion dorienne, leur territoire étant le lieu de débarquement des envahisseurs. Ce territoire fut assigné par eux à leur allié l'Etolien Oxylus, qui prétendait descendre d'Eolus, fils d'Endymion, roi mythologique des Epéens. Oxylus et ses nouveaux sujets conquirent Pise et Olympie, où, dès 1104 av. J.-C., furent établis les jeux Olympiques. Leur célébration régulière ne date cependant que de 776. Ces jeux eurent la plus grande influence sur les destinées de l'Elide. Le respect que les Grecs avaient pour ces fêtes solennelles s'étendit aussi à la contrée où elles se célébraient, et que lui-même se crut obligé de désavouer. Il fut cependant révoqué, ce qui ferait croire qu'il s'était passé dans son inspection quelque chose dont le gouvernement ne pouvait accepter la responsabilité. Eliçagaray, qui était plus simple que méchant, fut vivement affecté des attaques dont il se vit alors l'objet, et mourut, dit-on, de chagrin.

ÉLIDÉ, **ÉE** (é-li-dé) part. passé du v. Elider : *Une voyelle* ELIDÉE.

ÉLIDER v. a. ou tr. (é-li-dé — du lat. *elidere*, briser). Gramm. Supprimer dans l'écriture ou seulement dans la prononciation : *On* ELIDE *a, dans l'article la, devant une voyelle, et* e, *devant une voyelle, à la fin de toutes les mots.*

— Signifiait autrefois Ecraser, briser, de même que *elidere* en latin.

— *S'élider* v. pron. Etre élidé : *a final s'é-*LIDE, *dans l'article la, devant une voyelle.*

ÉLIDIPTÈRE s. f. (é-li-di-ptè-re. V. ÉLICOPTÈRE pour l'étym.). Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoriens, comprenant cinq ou six espèces, dont un, propre à l'Europe : *Les* ÉLIDIPTÈRES *ont les élytres larges, un peu opaques.* (Duponchel.)

ÉLIDIRON s. m. (é-li-dri-on). Métall. Alliage d'or, d'argent et de cuivre.

ÉLIE, bourg maritime d'Ecosse, comté de Fife, à l'extrémité d'une presqu'île, sur le Forth, et à 14 kilom. S.-S.-O. de Saint-Andrew ; 950 hab. Port très-bien situé, mais mal entretenu. Commerce de houille et de produits agricoles. Station de bains de mer très-fréquentés en été. Patrie de l'hydrographe Jacques Horsburgh.

ÉLIE (SAINT-), montagne volcanique de l'Amérique russe, sur la limite du Nouveau-Norfolk, à 40 kilom. du grand océan Boréal. Cette montagne, regardée par les anciens comme minant des terres boréales au-dessus de la 50e parallèle, s'élève à 5,113 mètres au-dessus du niveau de la mer. On aperçoit de très-loin en mer son sommet couvert de neiges éternelles. ‖ Montagne de la Morée, le *Taygetus* des anciens, à 16 kilom. S.-O. de Mistra ; altitude, 2,364 mètres. ‖ Mont de l'île d'Eubée, l'*Ocha* des anciens, près de l'extrémité S.-E. de l'île ; altitude, 1,392 mètres.

ÉLIE, l'un des plus grands prophètes hébreux, né à Thisbé, petite ville de la tribu de Nephtali, vivait du temps d'Achab, roi d'Israël, vers 900 av. J.-C. Il paraît avoir habité le pays de Galaad avant de commencer son ministère. Nous avons, du reste, peu de données réellement historiques sur sa personne. L'impression qu'il produisit sur ses contemporains fut si grande que, dans le récit de sa vie, la légende vint bientôt se mêler à l'histoire, et qu'il est maintenant impossible de les démêler l'une de l'autre. Les chapitres de nos livres des *Rois* qui racontent les prodiges accomplis par Elie et son disciple Elisée paraissent avoir été empruntés à un ouvrage spécialement destiné à glorifier les deux prophètes. La légende d'Elie contient naturellement beaucoup de faits miraculeux, mais elle est exposée, dans les documents bibliques, avec un grand art et abonde en traits de la plus riche poésie. En voici un court résumé : Achab (918-896) régnait en Israël ; il avait épousé Jézabel, fille d'un roi de Sidon, et, sous son règne, les cultes phéniciens, protégés par la cour, ne tardèrent pas à jouir d'une grande faveur. Les prophètes, qui avaient protesté contre cette infidélité des Israélites envers leur Dieu, étaient tués ou bannis. Elie parait alors sur la scène, vient trouver le roi et lui annonce qu'une grande sécheresse va bientôt le châtier, lui et son peuple. Puis, pour échapper à la colère du prince, il va se cacher dans le lit d'un torrent, où des corbeaux lui apportent sa nourriture. Forcé par la sécheresse de quitter son refuge, il multiplie miraculeusement les faibles provisions de la veuve de Sarepta et ressuscite son fils. Il se coucha sur l'enfant, posa son corps sur son petit corps, sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et le rappela à la vie. Après trois ans de famine, Elie se présente de nouveau devant le roi, et provoque les prêtres de Baal à venir offrir avec lui un sacrifice sur le Carmel. Ils acceptent, mais leur Dieu reste sourd, pendant que le feu de Jehovah vient enflammer l'holocauste d'Elie. Le peuple, excité par le prophète, massacre les prêtres de Baal. Alors le ciel se couvre de nuages, et, avec la pluie, la fertilité revient dans le pays. Mais la reine veut venger ses prêtres, et Elie doit se cacher encore une fois. Il reparaît pour dénoncer de nouveau au roi les châtiments que Dieu prépare pour punir Jézabel, qui a fait tuer le malheureux Naboth afin de lui voler sa vigne. Achab est tué dans une bataille avec les Syriens. Achazias (Ochosias), son successeur, tombe de sa fenêtre et se blesse grièvement. Il veut consulter Elie pour savoir si sa blessure sera mortelle ; celui-ci répond affirmativement. Le roi, irrité, envoie des soldats pour s'emparer du prophète ; Elie les consume par le feu du ciel, après quoi il se présente lui-même devant Achazias, auquel il répète sa sinistre prédiction. Bientôt après il se retire avec Elisée de l'autre côté du Jourdain, dont il fend les eaux pour passer le fleuve à pied sec, et, après avoir laissé son manteau à son disciple, il est enlevé au ciel sur un char de feu, traîné par des chevaux de feu. » Au temps de Jésus, les Juifs prétendaient qu'Elie devait redescendre du ciel avant la venue du Messie. Une tradition persane en fait le précurseur de Mahomet. Dans les premiers siècles du christianisme on lui attribua la composition de plusieurs écrits apocryphes. Elie n'avait certainement rien écrit ; les prophéties qui portent son nom ne sont que des extraits d'après Ch. Le Brun ; le même sujet, tableau de Fr. Celebrano, au musée de Naples ; le même sujet, gravé par Luca Giordano ; *Elie faisant descendre par ses prières le feu du ciel sur son holocauste*, gravé par C. Bloemaert d'après Romanelli ; *Elie et le jeune Samuel*, gravé par Valentin Green d'après John Singleton Copley (1780) ; *Elie et la veuve de Sarepta*, tableau de Strozzi, au Belvédère (Vienne) ; le même sujet, tableau du Cortone, payé 2,000 fr. à la vente Erard, en 1833 ; *Elie ressuscitant le fils de la veuve*, gravé par J. Murphy d'après Northcote ; le même sujet, peint par F. Francken ; *Elie endormi et Elie enlevé dans un char de feu*, gravures de Séb. Le Clerc ; *Elie montant au ciel*, gravé par Mathias Grenter d'après Wendel Dieterlin (1589) ; *Elie et Elisée dans le char de feu*, gravure de Claude Mellan, etc.

— Iconogr. *Représentations d'Elie sur les monuments religieux.* Si le moyen âge s'est plu à représenter dans les basiliques et les cathédrales les faits se rapportant à l'histoire de Jésus-Christ, il n'a pas moins aimé à mettre de figurer sur ses monuments les histoires des prophètes et des saints dont les actes semblaient avoir quelque analogie avec certains faits de la vie de Jésus-Christ. Parmi les prophètes dont les artistes se sont plu à *raconter* la vie, le prophète Elie a joui d'une prédilection particulière. Son enlèvement au ciel se rapproche, en effet, de l'ascension miraculeuse de Jésus-Christ. Nombre de fois nous le trouvons sur des monuments, offrant ce curieux caractère, de vouloir représenter la résurrection de Notre-Seigneur. Elie est alors placé sur un chariot traîné par quatre chevaux rapides. D'une main il tient les rênes, de l'autre il laisse tomber son manteau sur les mains d'Elisée. S'il est une chose qui surprenne à remarquer, c'est que ce soit Elie et Elisée figure de la sorte, l'artiste l'a toujours représenté fort jeune et imberbe, voulant par là, croit-on généralement, donner une idée de l'éternelle jeunesse dont il allait jouir dans le séjour des justes à la droite du Père. Quant à Elisée, qui reste et n'accompagne pas le prophète dans son séjour de gloire, il est représenté vieux et barbu. Au-dessous du char, se trouve généralement figuré le fleuve du Jourdain, sous la figure d'un vieillard portant à la main droite un roseau, sur la tête une couronne, et le coude appuyé sur une urne. Une seule exception existe, on la voit aux catacombes. Les flots du fleuve représentent cette fois le Jourdain.

Le sarcophage de saint Ambroise offre encore d'autres différences que nous allons signaler. Le plus souvent on ne voit que trois personnages, Elie, Elisée et le fleuve personnifié ; le tombeau de saint Ambroise a présenté des objets accomplis par Elie et son disciple Elisée paraissent avoir été empruntés à un ouvrage spécialement destiné à glorifier les deux prophètes. La légende d'Elie contient naturellement beaucoup de faits miraculeux, mais elle est exposée, dans les documents bibliques, avec un grand art et abonde en traits de la plus riche poésie. En voici un court résumé : Achab (918-896) régnait en Israël ; il avait épousé Jézabel, fille d'un roi de Sidon, et, sous son règne, les cultes phéniciens, protégés par la cour, ne tardèrent pas à jouir d'une grande faveur. Les prophètes, qui avaient protesté contre cette infidélité des Israélites envers leur Dieu, étaient tués ou bannis. Elie paraît alors sur la scène, vient trouver le roi et lui annonce qu'une grande sécheresse va bientôt le châtier, lui et son peuple. Puis, pour échapper à la colère du prince, il va se cacher dans le lit d'un torrent, où des corbeaux lui apportent sa nourriture. Forcé par la sécheresse de quitter son refuge, il multiplie miraculeusement les faibles provisions de la veuve de Sarepta et ressuscite son fils. Il se coucha sur l'enfant, posa son corps sur son petit corps, sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et le rappela à la vie. Après trois ans de famine, Elie se présente de nouveau devant le roi, et provoque les prêtres de Baal à venir offrir avec lui un sacrifice sur le Carmel. Ils acceptent, mais leur Dieu reste sourd, pendant que le feu de Jehovah vient enflammer l'holocauste d'Elie. Le peuple, excité par le prophète, massacre les prêtres de Baal. Alors le ciel se couvre de nuages, et, avec la pluie, la fertilité revient dans le pays. Mais la reine veut venger ses prêtres, et Elie doit se cacher encore une fois. Il reparaît pour dénoncer de nouveau au roi les châtiments que Dieu prépare pour punir Jézabel, qui a fait tuer le malheureux Naboth afin de lui voler sa vigne. Achab est tué dans une bataille avec les Syriens. Achazias (Ochosias), son successeur, tombe de sa fenêtre et se blesse grièvement. Il veut consulter Elie pour savoir si sa blessure sera mortelle ; celui-ci répond affirmativement. Le roi, irrité, envoie des soldats pour s'emparer du prophète ; Elie les consume par le feu du ciel, après quoi il se présente lui-même devant Achazias, auquel il répète sa sinistre prédiction. Bientôt après il se retire avec Elisée de l'autre côté du Jourdain, dont il fend les eaux pour passer le fleuve à pied sec, et, après avoir laissé son manteau à son disciple, il est enlevé au ciel sur un char de feu, traîné par des chevaux de feu. » Au temps de Jésus, les Juifs prétendaient qu'Elie devait redescendre du ciel avant la venue du Messie. Une tradition persane en fait le précurseur de Mahomet. Dans les premiers siècles du christianisme on lui attribua la composition de plusieurs écrits apocryphes. Elie n'avait certainement rien écrit ; les prophéties qui portent son nom ne sont que des extraits d'après ce qu'on appelle *Elias, Hélie, Eliæsen*, et surnommé *Welterfahne* (girouette), né à Vardberg vers 1480, mort en 1540. Il entra dans l'ordre des carmes à Elseneur, lut les livres de Luther, adopta les principes de la réforme et les prêcha publiquement à Copenhague en 1517. Mais au bout de quelque temps il revint au catholicisme, obtint un canonicat, et écrivit des ouvrages très-agressifs contre les luthériens. Ayant perdu les bonnes grâces de Christian II, il se retira dans le Juliand, devint prédicateur-lecteur et chanoine à Roskilde, et on le vit alors se montrer pour la seconde fois chaud partisan de la réforme, qu'il prêcha de nouveau. Ce sont ses variations en matière religieuse qui lui ont valu son surnom de *Welterfahne*. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Institutio catechetica* (Copenhague, 1526) ; le *Livre d'Athanase sur la vertu des psaumes* (Rostock, 1523), traduit en danois ; l'*Institution d'un prince chrétien*, par Erasme (1734, in-8°), également traduit, etc.

ELIE ben Moïse Lama, rabbin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Il devint chef de la synagogue de Hanau et habita également la ville de Worms. Ce rabbin a composé : le *Chant des amis*, ou *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, et un *Commentaire sur les passages les plus difficiles de rabbi Bechai*. On lui attribue plusieurs autres ouvrages.

ÉLIE (Jean), bénédictin et historien français, né à Rouen en 1647, mort en 1714. Il fit profession, en 1666, dans la célèbre abbaye de Jumièges, devint ensuite prieur de l'abbaye de Conches, et montra un zèle inflexible pour l'observance stricte des règles monastiques. Elie est l'auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Crespin-le-Grand* (1689, 2 vol. in-4°). Cet ouvrage, fort estimé, mais resté manuscrit, fut longtemps conservé dans la bibliothèque de Saint-Crespin, d'où il passa dans celle de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Nous ignorons quel a été, depuis, le sort de ce manuscrit et s'il existe encore.

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Jacques), jurisconsulte français, né à Carentan en 1732, mort à Paris en 1786. Il se livra à la pratique du droit, devint avocat, et se fit une brillante réputation par les nombreux mémoires justificatifs qu'il présenta dans différentes causes, notamment dans celle de l'infortunée famille des Calas, dont l'innocence fut reconnue et proclamée en 1765. Cet habile avocat possédait un zèle ardent, actif, infatigable, qui croissait avec les difficultés et que rien ne pouvait décourager. Il joignait encore à ces qualités beaucoup d'imagination, de chaleur d'esprit, une mémoire prodigieuse et l'art de tirer d'une cause tous les moyens qu'elle pouvait fournir. Elie de Beaumont est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Jurisprudence des contrats*. Ses autres écrits consistent en mémoires justificatifs, parmi lesquels on cite, outre celui pour la famille Calas (1762), ceux qu'il fit en faveur du sieur Grudon contre Ramponneau (1760) ; du sieur Cazeaux, de la famille Sirven (1767) et de Claudine Rouge (1770). M. Dupin jeune a publié, en tête notice biographique (Paris, 1824, in-4°), un *Choix de plaidoyers et mémoires* de cet avocat. Elie de Beaumont, dont le cœur était excellent et les mœurs pures, avait institué en 1777, dans sa terre de Canon, en Normandie, une fête champêtre annuelle connue sous le nom de *Fête des bonnes gens*. Il était docteur honoraire de l'université d'Oxford, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie de Berlin, de celle de Rouen et de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères.

ÉLIE DE BEAUMONT (Anne-Louise Morin-Dumesnil, dame), femme du précédent, née à Caen en 1729, morte en 1783. Spirituelle et lettrée, elle a publié, sous le voile de l'anonyme, un roman intitulé : *Le Renoncement du marquis de Roselle* (1764, 2 vol. in-12), qu'on lit encore avec intérêt, qui est écrit correctement, et contient d'excellents préceptes de morale. On lui doit aussi la 3e partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d'Angleterre* (1776, in-12), ouvrage commencé par Mme de Tencin, qui mourut sans avoir pu le terminer.

ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), géologue français. V. BEAUMONT.

ÉLIE MEZRACHI, rabbin, né dans la seconde moitié du XVe siècle, devint, en 1490, recteur de la synagogue à Constantinople, et acquit par son savoir une grande réputation. Ce docteur a laissé les ouvrages suivants : *Exposua legalis* (Constantinople, 1546, in-fol.) ; *Commentaire sur le Commentaire de Jarchi sur le Pentateuque* (Venise, 1527, in-fol.) ; *Meleched amispar ou Ars numerandi* (Constantinople, 1534, in-4°), etc.

ÉLIE DE LA POTERIE (Jean-Antoine), médecin français, frère de l'avocat Elie de Beaumont, né à Carentan en 1733, mort à Brest en 1794. Il se voua de bonne heure à l'étude des sciences naturelles, puis, s'étant fait médecin, devint docteur-régent de la Faculté et premier médecin de la marine à Brest. Ce savant a laissé quantité de mémoires, de dissertations et de rapports sur la médecine, la chimie, le service des hôpitaux, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Examen de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, sur les principes du mouvement et de la vie*, *sur les périodes de la vie humaine, pour servir à l'histoire du magnétisme animal* (Brest, 1784, in-8°) ; *Recherches sur l'état de la médecine dans le département de la marine* (Brest, 1791, in-4°) ; *Recherches sur l'état de la pharmacie considérée dans ses rapports avec la médecine*, etc. (Brest, 1791, in-4°). On trouve la majeure partie des travaux d'Elie de la Poterie dans les *Mémoires de la Faculté de médecine* et dans ceux de la *Société royale de médecine*, dont il faisait partie.

ÉLIE DE SALOMON, musicographe français du XVIIIe siècle, était clerc de Sainte-Astère en Périgord. Il a écrit un livre fort important pour l'histoire de l'art, *Scientia artis musicæ*, qu'il dédia, en 1274, au pape Grégoire X, et qui a été publié dans la collection des écrivains ecclésiastiques sur la musique. Dans cet ouvrage, Elie de Salomon traite d'une manière très-nette des règles du *chant sur livre*, ou contre-point improvisé. Toute la science moderne du contre-point se trouve là en germe.

Élie de Saint-Gilles, chanson de geste du XIIIe siècle. En voici le sujet, qui semble emprunté aux romances espagnoles. Julien, père de notre héros, craignant de n'avoir pas dans Elie un héritier digne de lui, veut l'éprouver en faisant dresser une quintaine. Si le jeune homme ne paraît pas avec honneur dans cet exercice, le père jure de le renier et de le déshériter ; il quittera sur-le-champ le pays. Le jeune Elie baisse la tête et se laisse armer de la main de son père, qui, furieux de son attitude timide, lui donne un coup de poing à le renverser. Elie, exaspéré de cette insulte, dissimule pourtant sa colère ; il perce les écus du premier coup de lance, il démaille les hauberts et renverse le poteau de la quintaine. Alors le vieux Julien s'avance pour l'embrasser, mais l'autre le repousse, et s'éloigne, poursuivi par les malédictions apparentes et les vœux secrets de son père. Il rencontre une armée de Sarrasins, qu'il met en déroute à lui seul ; bientôt, cependant, il succombe sous de nouveaux ennemis ; chargé de chaînes, il est conduit devant l'amiral, et refuse avec insolence d'adorer Mahomet. On veut le pendre, mais, avec un simple bâton qu'il a pu saisir, il s'ouvre un passage, monte sur un cheval et s'éloigne. Dans sa fuite, il rencontre des brigands ; il les taille en pièces. Dans leur compagnie se trouvait pourtant un nain qui demande et obtient sa grâce. Ce nain, appelé à jouer un grand rôle dans le reste du poème, se nomme *Galopin* ; on le retrouve dans plusieurs autres chansons de geste ; c'est le type du messager, court, vif, subtil, ivrogne, sorcier ; il rend à son maître une foule de services. Après quelques aventures, Elie arrive, blessé et malade, dans la ville de Sorbrie ; là demeurait la fille de l'amiral Macabre, la belle Rosemonde, qui tombe amoureuse du chevalier, le recueille dans son palais et le soigne. Rosemonde est courtisée par Lubien, le roi de Bagdad, contre qui aucun champion n'ose se présenter ; elle supplie Elie de l'arracher des mains de cet homme, qu'elle déteste ; Elie est vainqueur de Lubien, et tranche ensuite la tête à Calfas, frère de la belle Rosemonde, qui avait osé insulter celle-ci. Le roi Macabre fait mine de vouloir venger Calfas ; heureusement, l'armée des Français arrive pour délivrer Elie et s'emparer de Sorbrie. Rosemonde alors demande à être baptisée, et rien ne semble plus s'opposer à son mariage avec Elie. Mais celui-ci avait eu l'imprudence de lui servir de parrain ; dès lors l'union est devenue impossible. Elie s'en console facilement en épousant la fille de l'empereur ; quant à Rosemonde, elle fait un peu plus de façons, car elle aime passionnément ; à la fin, elle se décide à accepter la main de Galopin. Cette chanson, qui paraît être fort ancienne, comprend deux mille sept cents vers ; le style en est assez vif, assez net, mais les caractères sont mal traces et surtout mal suivis.

ÉLIE DE VILNA, savant hébraïsant polonais, né en 1720, mort en 1797. Il montra de bonne heure beaucoup d'application pour l'étude, et, à l'âge de treize ans, il jouissait déjà d'une grande renommée d'érudition. Après avoir voyagé dans une partie de l'Allemagne, il ouvrit à Vilna une école talmudique qui devint bientôt la plus célèbre de toute la Pologne. Homme de mœurs austères et uniquement occupé de l'étude des saints livres, il refusa toujours la dignité de rabbin. Ses *Œuvres*, qui ont été publiées de 1802 à 1854, renferment plus de cinquante traités différents. Ses corrections du Talmud, qui ont paru sous le titre d'*Hagahot*, sont surtout estimées des orientalistes et des auteurs de critiques sur la Bible.

ÉLIÉ, **ÉE** (é-li-é) part. passé du v. Elier : *Du vin* ELIÉ. *Ce qu'on appelle la fermentation insensible, ou la maturation des vins, dépend beaucoup de la manière dont les vins auront été soignés,* ELIÉS *et encavés.* (Pelouze.)

ÉLIÉE s. f. (é-li-é — de *Elie*, n. pr.) Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des hypéricinées, formé aux dépens des millepertuis, et dont l'unique espèce croît à Madagascar.

ÉLIEN, **IENNE** s. et adj. (é-li-ain, ie-ne). Géogr. anc. Habitant d'Elis ou de l'Elide ; qui appartient à ces pays ou à leurs habitants : *Les* ELIENS. *Le peuple* ELIEN.

— *Droit élien.* Corps de droit romain formé par Sextus Ælius au IIe siècle av. J.-C., et comprenant le texte des Douze Tables, avec les commentaires et les gloses.

ÉLIEN le Tacticien, écrivain militaire grec, qui vivait au commencement du IIe siècle de notre ère. On ne sait rien de sa vie. Il est auteur d'un *Traité de la tactique des Grecs*, en cinquante-trois chapitres, qu'il dédia à l'empereur Adrien. Cet ouvrage parut d'abord traduit en latin par Théodore de Thessalonique (Rome, 1487, in-4°), et le texte grec fut publié pour la première fois à Paris (1532, in-4°). La meilleure édition de ce texte est celle de Robortello (Venise, 1552, in-4°), avec traduction latine. Bouchard de Bussy l'a traduit en français sous le titre de la *Milice des Grecs ou Tactique d'Elien* (Paris, 1757, 2 vol. in-12).

ÉLIEN le Sophiste (Claudius), compilateur grec, né à Préneste, près de Rome, vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne, mort vers 266. Bien que citoyen romain, il se livra à une étude si approfondie de la langue et de la littérature grecques, que ses connaissances en cette matière le firent comparer à un Athénien. Les modernes, il est vrai, n'ont pas pour lui la même admiration ; des nombreux ouvrages qu'il avait composés, nous ne possédons qu'un recueil d'anecdotes, *Historiæ variæ*, en 14 livres (Rome, 1545, in-4°), qui n'a de valeur que par le grand nombre de fragments d'ouvrages perdus qu'il renferme, et une *Histoire des animaux* en 17 livres (Londres, 1644, 2 vol. in-4°), pleine de fables ridicules, mais qui contient des particularités curieuses. Les *Histoires diverses* ont été traduites en français par Dacier (1772), et *l'Histoire des animaux* par Ajasson de Gransagne (1832). On attribue encore à Elien des *Lettres rustiques* publiées dans la *Collectio epistolarum græcarum* (Venise, 1499), compositions de rhétorique pour sans aucun intérêt, et quelques autres morceaux.

ÉLIER v. a. ou tr. (é-li-é — du préf. privat. *é*, et de *lie*). Econ. rur. Soutirer, tirer de dessus la lie, en parlant du vin : ELIER *des vins.*

ÉLIÉZER, le premier serviteur d'Abraham, né à Damas, vivait au XIXe siècle avant notre ère. Il fut chargé par ce patriarche d'aller au pays de ses parents, en Mésopotamie, choisir une fille pour son fils Isaac.

« Or, raconte la *Genèse*, Abraham était vieux de beaucoup de jours, il dit au plus vieux serviteur de sa maison, qui présidait sur les autres serviteurs : « Mets ta main sur ma cuisse, » afin que je t'adjure, au nom du ciel et de la » terre, que tu ne prendras aucune fille des » Chananéens pour faire épouser à mon fils ; » mais que tu iras dans la terre de ma famille, » et que tu y prendras une fille pour mon fils » Isaac.... »

« Ce serviteur mit donc la main sur la cuisse d'Abraham son maître et jura sur son discours ; puis il prit dix chameaux des troupeaux de son maître, et alla en Mésopotamie, à la ville de Nachor... Etant arrivé le soir, il fit reposer ses chameaux près d'un puits, hors de la ville, au temps où les jeunes filles avaient coutume de sortir pour puiser de l'eau, et il dit : « Seigneur, Dieu d'Abra» ham mon maître, assistez-moi aujourd'hui, » je vous prie, et faites miséricorde à mon » maître Abraham. Me voici près de cette » source et les filles des habitants de cette ville » vont sortir pour puiser de l'eau. Que la jeune » fille à qui je dirai : Inclinez votre vase, afin » que je boive, et qui me répondra : Buvez, » et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, » soit celle que vous avez destinée à Isaac,

« vot. » serviteur, et je connaîtrai par là que » vous aurez fait miséricorde à mon maître. » A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, qu'il vit paraître Rébecca, fille de Bathuel, fils de Nelcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, qui portait un vase sur son épaule. C'était une fille très-agréable, et une vierge parfaitement belle et inconnue à tout homme; elle était déjà venue à la fontaine, et, ayant rempli son vase, elle s'en retournait. Le serviteur alla donc au-devant d'elle et lui dit : « Donnez moi à boire un peu d'eau du vase » que vous portez. » Elle répondit : « Buvez, » mon seigneur; » et aussitôt, penchant le vase sur son bras, elle lui donna à boire. Après qu'il eut bu, elle ajouta : « Je m'en vais aussi » puiser de l'eau pour vos chameaux jusqu'à » ce qu'ils aient tous bu. » Et versant l'eau de son vase dans les canaux, elle courut au puits pour en puiser d'autre, qu'elle donna à tous les chameaux. Cependant le serviteur la considérait sans rien dire, voulant savoir si le Seigneur avait rendu son voyage heureux, ou non. Après que les chameaux eurent bu, cet homme offrit des pendants d'oreilles d'or, qui pesaient deux sicles, et autant de bracelets qui en pesaient dix. Et il lui dit : « De qui » êtes vous fille? Dites-le-moi. Y a-t-il dans la » maison de votre père de la place pour me » loger? » Elle répondit : « Je suis fille de Ba» thuel, fils de Nelcha, et de Nachor son mari. » Il y a chez nous beaucoup de paille et de foin » et une place spacieuse pour y demeurer. » Cet homme fit une profonde inclination et adora le Seigneur. » Cette scène vraiment patriarcale a été représentée par un grand nombre d'artistes, parmi lesquels nous citerons le Poussin (musée du Louvre), A. Coypel (même musée), Guy Hallé (gravé par L. Desplaces), Strozzi (galerie de Dresde), Hans Bol (estampe), L. Carrache (galerie des Offices), C. Maratte (gravé par J.-G. Bergmüller), P. Véronèse (gravé par J.-F. Kauffmann et par F.-A. Meloni), Murillo (musée de Madrid), Lasagni, F. Boucher (vente Meffre, 1845), Horace Vernet (v. RÉBECCA), Al. Decamps.

Éliézer et Rébecca, paysage historique de Claude Lorrain, gravé par Richard Earlom. Rébecca, tenant des deux mains la cruche avec laquelle elle est venue puiser de l'eau à la fontaine, écoute avec attention les paroles d'Eliézer. Deux autres femmes se tiennent à peu de distance de ce groupe. A gauche, sont trois chameaux dont l'un se désaltère dans une auge. Le paysage, qui sert de fond au tableau, est aride et solitaire; au fond, sur une colline, quelques arbres égayent un peu la perspective. Cette composition est signée *Claudio fecit in Roma*, 1675, et porte le nº 8 dans le *Liber veritatis*, publié à Londres, par Boydell, en 1777.

Eliézer et Rébecca, chef-d'œuvre de Nicolas Poussin; musée du Louvre. Au milieu de la composition, près d'un puits, Eliézer, vêtu à l'orientale, offre des colliers et des bracelets à Rébecca qui, la main droite appuyée sur sa poitrine, semble hésiter à accepter ces riches présents. Les suivantes de la fille de Bathuel et d'autres jeunes filles sont groupées à droite et à gauche; on en remarque une qui, portant un vase sur la tête, se baisse pour en prendre un second; une autre, préoccupée de ce qui se passe et tournant la tête vers Rébecca, continue à verser de l'eau dans un vase déjà plein et est avertie de sa distraction par une de ses compagnes qui a un genou à terre. Dans le fond, on voit des collines couronnées de fabriques. Poussin peignit ce tableau à Rome, en 1648, pour son ami M. Pointel. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans Félibien : « L'abbé Gavot avait envoyé au cardinal Mazarin un tableau du Guide où la Vierge est assise au milieu de plusieurs jeunes filles qui s'occupent à différents ouvrages..... Le sieur Pointel l'ayant vu écrivit au Poussin et lui témoigna qu'il l'obligerait s'il voulait lui faire un tableau comme celui-là, de plusieurs jeunes filles, dans lequel on pût remarquer différentes beautés. Le Poussin, pour satisfaire son ami, choisit cet endroit de l'Ecriture sainte où il est rapporté comment le serviteur d'Abraham rencontra Rébecca, qui tirait de l'eau pour abreuver les troupeaux de son père, et de quelle sorte, après l'avoir reçu avec beaucoup d'honnêteté et donné à boire à ses chameaux, il lui fit présent des bracelets et des pendants d'oreilles dont son maître l'avait chargé. » Tout en vantant ce chef-d'œuvre, M. Ch. Clément a cru devoir faire quelques restrictions : « Il est évident, dit-il, que les traits de Rébecca doivent exprimer à la fois le trouble de la pudeur, la modestie et aussi le vif plaisir qu'elle éprouve. Eh bien, ces sentiments, qui se trouvent les uns et les autres sur le visage de la jeune fille, sont bien loin de produire l'effet gracieux qu'on en pourrait attendre. Ils semblent décomposés, mis l'un à côte de l'autre; ils ne naissent pas sur ce visage intimement unis et modifiés les uns par les autres, mais ils semblent se heurter sur un masque indifférent. Il est vrai que la pose charmante de Rébecca et la grâce de toute sa personne parlent mieux que ne le sauraient faire les traits les plus heureux, et nous nous sentons presque honteux de critiquer une semblable merveille. Ce tableau est, du reste, l'un des plus populaires de Poussin. C'est dans ce bel ouvrage qu'il faut étudier l'étendue de sa science et la sûreté de son goût. Il est fâcheux que ce tableau ait poussé au noir; les couleurs des vêtements, qui avaient, comme l'atteste la description qu'en donne Félibien, beaucoup de variété et d'éclat, ont tellement changé, qu'on peut à peine les distinguer aujourd'hui. L'usage pernicieux, mis à la mode par les peintres bolonais, de mettre sur les toiles des préparations rouges ou foncées, eut sur les ouvrages de Poussin une influence déplorable et a souvent causé ces disparates qui nous choquent dans plusieurs des plus beaux ouvrages de ce grand maître. » Bien que le tableau ait été exécuté, suivant la demande du sieur Pointel, pour offrir « différentes beautés féminines, » il est impossible, dit M. Bouchitté « de ne pas reconnaître un sujet qui n'est ni profane, ni à proprement parler historique, ni purement de fantaisie : le caractère patriarcal de cette jeune fille suivie de ses servantes, et vaquant elle-même au soin de ses troupeaux, ne peut appartenir qu'à la vie des Hébreux, qu'à cette contrée de l'Asie, qu'à cette époque de l'histoire; ce n'est point la Nausicaa d'Homère, quoiqu'elle s'en rapproche; ce n'est point la fille de Pharaon près des eaux du Nil; c'est la fille d'un Hébreu, riche en troupeaux et en culture, allié à la famille des patriarches, et appelé à partager les grandes destinées promises à la postérité d'Abraham. » En 1668, Le Brun et Philippe de Champagne soutinrent, au sein de l'Académie de peinture, une discussion des plus intéressantes sur le tableau d'*Eliézer et Rébecca*. Cette discussion, dont l'analyse a été conservée par l'historiographe de la compagnie, fut reproduite en 1682, sept ans après la mort de Champagne, dans une séance présidée par Colbert. Les deux interlocuteurs, d'accord sur la supériorité du Poussin, en exposant les motifs de leur jugement avec l'autorité de leur talent, se divisent néanmoins sur quelques points. Cette conférence, féconde en observations judicieuses, profondes, solidement motivées, fait voir avec quelle réflexion ces hommes si justement illustres abordaient l'exercice de leur art, et démontre en même temps qu'ils tiennent du Poussin lui-même les principes sévères d'après lesquels ils le jugent et l'admirent.

Le tableau d'*Eliézer et Rébecca* a été gravé par G. Rousselet en 1677, par Gérard Audran, par Picart le Romain, par Boucher-Desnoyers, et dans divers recueils, notamment dans ceux de Filhol et de Landon. A la mort de M. Pointel, cette peinture passa dans le cabinet du duc de Richelieu, puis dans la collection de Louis XIV. En 1709, elle était placée à Versailles. Poussin a peint plusieurs compositions sur le même sujet : il y en avait une dans la collection du cavalier del Pozzo, ami du peintre ; le musée de Montpellier en possède une autre qui ne contient que trois figures et qui a été rapportée d'Italie par M. Fabre. Une *Rébecca*, de Poussin, a été vendue 3,838 fr. à la vente de Calonne, en 1795, et elle a passé en Angleterre : nous ne savons si c'est celle qui se voit aujourd'hui dans la galerie de lord Ravensworth.

Éliézer et Rébecca, tableau de Decamps; collection du baron Roger, à Paris. La fontaine près de laquelle a lieu la rencontre du fidèle serviteur d'Abraham et de la gracieuse fille de Bathuel est une vaste citerne, aux assises humides, que remplit une eau limpide et qu'ombrage un bouquet de pins. Une esclave demi-nue y plonge une cruche de grès et se penche avec ce mouvement allongé des reins particulier aux Orientales. D'autres femmes s'éloignent, emportant leurs urnes pleines. En contre-haut, sur une façon de chaussée de plain-pied avec le sol, Rébecca, vêtue de longues draperies blanches et accompagnée de ses suivantes, accueille Eliézer, qui s'incline profondément devant elle en croisant les bras sur sa poitrine. L'envoyé d'Abraham est vêtu d'une ample robe verte et coiffé d'un kuffieh rouge. Plus loin, on voit les dromadaires de l'Israélite près d'une colline verdoyante où broutent des chèvres et que couronnent les remparts épais et les tours massives d'une ville primitive. Au delà s'étend une vaste plaine qui se confond avec le ciel à l'horizon.

Le premier mérite de cette composition, c'est son caractère oriental, ainsi que le fait remarquer M. de Calonne dans les lignes suivantes : « En traitant, après Poussin, la rencontre d'Eliézer et de Rébecca à la fontaine, Decamps, l'orientaliste par excellence, a dû revêtir le sujet de toute sa couleur locale... Nous ne tolérerions plus aujourd'hui en une scène orientale un costume de marchand de pastilles du sérail semblable à celui que Poussin a donné à son Eliézer. Decamps est un de ceux qui ont le plus contribué à nous rendre difficiles sous ce rapport, car c'est lui le premier qui a importé en France l'Orient véritable, et non l'Orient des bassas et des mamamouchis, dont se contentait la nonchalante érudition de nos ancêtres; son tableau porte donc le cachet de nationalité le plus authentique. » M. de Calonne ajoute : « Pour donner de la distinction à la figure de Rébecca, Decamps l'a faite un peu trop maigre. Dans le groupe des trois jeunes filles qui la suivent, il en est deux, vues de profil, l'une vêtue de rouge, l'autre de bleu, qui sont vraiment de délicieuses petites statues antiques. La troisième, en voile blanc, qui fait face au spectateur, est moins heureusement réussie. Parmi les esclaves, vigoureusement peintes et dessinées dans un pur sentiment égyptien, une seule est à refaire ou seulement à recoiffer, c'est celle qui est assise sur le bord de la citerne; une autre, agenouillée et plongeant son urne dans l'eau, est d'un mouvement très-vrai; on craint seulement que sa tête ne l'entraîne et qu'elle ne se noie, car son bras n'est pas bien appuyé. Le paysage présente une disparate sensible entre le premier plan et le fond : les devants, garnis de plantes rampantes et de fleurs aquatiques, sont peints avec la vigueur accoutumée de Decamps; mais les lignes des collines dans le lointain, la teinte jaune qui domine, le ton dur des nuages gâtent un peu ce tableau. » Suivant M. Charles Clément, le premier plan, plongé dans l'ombre et qui sert de repoussoir, est un artifice dont Decamps a peut-être abusé; « mais la composition elle-même est excellente. Eliézer, incliné et les bras croisés sur la poitrine, s'avance vers la fille de Bathuel. Cette figure de Rébecca est une des plus poétiques créations de Decamps. C'est bien la fille très-agréable, la vierge parfaitement belle dont parle la *Genèse*. Les jeunes filles qui l'accompagnent, celles qui, plus en arrière, portent des amphores, ont une grâce sérieuse qui émeut et ravit. Je ne veux pas comparer ce tableau à celui de Poussin sur le même sujet, et cependant il m'y a fait penser. Decamps parle une langue qui est à lui et qui ne ressemble pas à celle de son grand devancier; mais les deux ouvrages de ces génies, d'ailleurs si différents, produisent une expression analogue; ce qui me paraît indiquer que les deux maîtres ont compris avec sincérité et simplicité l'un des plus charmants motifs de la poésie et de l'histoire. » Ce tableau a été exposé au Salon de 1850-1851, à l'Exposition universelle de 1855 et à l'Exposition rétrospective de 1866. Il a 1m,61 de large sur 1m,12 de hauteur.

ÉLIÉZER BEN ÉLIAS ASCHENAZI, rabbin et médecin juif, mort à Cracovie en 1586. Il exerçait la médecine à Crémone sous Philippe II. Forcé de fuir de cette ville, il se retira à Constantinople, devint chef de la synagogue de Naxos, puis vint remplir les mêmes fonctions à Posen, en Pologne. Il a publié : *Joseph Lekach*, commentaire sur le livre d'Esther (Crémone, 1576); *Mahassé Ascem* ou *Histoire de Dieu* (Venise, 1583, et Cracovie 1584).

ÉLIÉZER BEN HIRCAN, dit **le Grand**, rabbin qui vivait à la fin du Ier siècle, et au commencement du IIe siècle de notre ère. Il ignorait encore la loi à l'âge de trente ans; mais alors le prophète Elie lui apparut et lui inspira l'idée de se rendre à Jérusalem, où il étudia, et devint extrêmement habile dans les écritures et dans la magie, opérant, si l'on en croit les traditions, par la vertu de cette dernière science, des prodiges fort étonnants. Il a écrit un livre intitulé *Chapitres ou Sentences*, dans lequel il raconte les événements survenus au temps de Mardochée et d'Esther, entassant, avec des préceptes remarquables, des observations extrêmement ridicules. Outre cet ouvrage, imprimé en 1519 et traduit en latin en 1644, on lui attribue un livre de morale, intitulé *Chemins de la vie*, plusieurs fois traduit et imprimé. Eliézer était lié avec le fameux rabbin Jehosua ou Josué, qui jouissait d'un grand crédit auprès de Trajan, et il était un des défenseurs de la doctrine des caraïtes.

ÉLIÉZER BEN NATHAN, rabbin allemand, vivait à Mayence au XIIe siècle. On ne sait rien de sa vie. Outre des poésies sacrées et un poëme sur les victimes des massacres de Worms, on a de lui un ouvrage fort estimé, *Even Ahezer* (Pierre auxiliaire), qui traite de questions de jurisprudence et qui a été publié à Prague en 1610.

ÉLIÉZER DE WORMS ou **DE GARMIZA**, rabbin allemand. V. ELÉAZAR.

ÉLIF s. m. (é-liff). Philol. Première lettre des alphabets arabe, turc et persan, ou plutôt accent qui indique un prolongement du son dans la voyelle qu'il précède. ‖ Signe numérique de l'unité.

ÉLIFAN s. m. (é-li-fan). Anc. art milit. Petit cor d'ivoire appelé plus ordinairement OLIFANT.

ÉLIGIBILITÉ s. f. (é-li-ji-bi-li-té — rad. *éligible*). Aptitude légale à être élu : *Contester, reconnaître l'*ÉLIGIBILITÉ *de quelqu'un. Tout en cherchant à me marier avec une jeune personne qui me donne l'*ÉLIGIBILITÉ, *je travaillerai dans l'ombre et le silence.* (Balz.)

— *Cens d'éligibilité*, Impôt déterminé que doit payer un citoyen pour être éligible : *La destruction du* CENS *d'*ÉLIGIBILITÉ *sera un des premiers bienfaits de la réforme électorale.*

— **Antonyme.** Inéligibilité.

ÉLIGIBLE adj. (é-li-ji-ble — du lat. *eligere*, élire). Qui est dans les conditions légales pour pouvoir être élu : *Le cens n'est plus nécessaire pour être* ÉLIGIBLE.

— s. m. Personne éligible : *Les* ÉLIGIBLES *sont nécessairement électeurs.*

— **Antonyme.** Inéligible.

ÉLIGMODONTE s. m. (é-lig-mo-don-te — du gr. *eligmos*, sinueux; *odous*, *odontos*, dent). Mamm. Genre ou sous-genre de mammifères rongeurs voisins des rats, comprenant une seule espèce, qui habite Buénos-Ayres ou le Chili, et qui est remarquable par ses dents molaires échancrées en zigzag.

ÉLIGNITE s. f. (é-li-gni-te, *gn* mll. — du préf. *é*, et du lat. *lignum*, bois). Bot. Sorte d'exostose, d'excroissance ligneuse.

ÉLIGOUM ou **ÉLIKOUM Ier**, prince et général géorgien de la famille des Orpélians, qui vivait au XIIe siècle. Ayant embrassé avec son frère le parti d'Ivané II contre Georges III, roi de Géorgie, il fut chargé d'aller implorer l'assistance de l'atabey Eldigouz, sultan de l'Aderbaïdjan, et se trouvait auprès de ce prince lorsqu'il apprit la défaite et la mort de son frère, et le décret de bannissement porté contre sa famille. Il se fixa alors auprès de l'atabey, qui le combla de biens, lui donna le gouvernement de plusieurs places importantes, le mit à même de combattre les ennemis de sa famille, et le nomma, en 1172, tuteur de son fils Gahlavan. Eligoum fut tué dans une expédition contre la ville de Gandjah. Il laissa un fis nommé Libarid.

ÉLIGOUM ou **ÉLIKOUM II**, prince et général géorgien, petit-fils du précédent, mort en 1243. Il succéda vers 1226 à son père Libarid dans la souveraineté de la province de Sionie, que le roi de Géorgie avait rendue à sa famille, et régna paisiblement jusqu'au moment où les Mongols, vainqueurs du sultan de Kharizm, envahirent la Géorgie. Assiégé dans la ville de Hraschgaport, il se défendit avec vigueur, puis entra en négociations avec le général mongol Arslan Nevian, qui agrandit considérablement ses Etats. Il fit alors alliance avec les envahisseurs, prit part à leur expédition contre la Syrie, et mourut empoisonné par Avak, ancien atabey de Géorgie, devant la ville de Martyropolis, qu'il assiégeait avec ses nouveaux alliés. Il ne laissait qu'un fils en bas âge; son frère Sempad II lui succéda.

ÉLIM, nom donné à l'endroit que les Israélites choisirent pour y faire leur septième halte, lors de leur fuite d'Egypte. Ils y trouvèrent douze sources d'eau vive et soixante-dix palmiers (*Exode*, XV, 27, XVI, 1. *Nombres* XXXIII, 9). Elim doit être vraisemblablement placé dans la fertile vallée de Garendel, actuellement appelée en arabe *Wadi Garendel*, à deux lieues au nord de Tor, à neuf ou dix lieues de Suez. On remarque aujourd'hui sur ce point des sources et des arbres donnant un ombrage bienfaisant (Pococke, I, 235; Niebuhr, *Beschreibung*, 403; *Voyages*, I, 228; Burkhardt, II, 779).

ÉLIMANÉ, ville de l'Afrique occidentale, dans le royaume de Kaarta, par 15° 2' de lat. N. et 12° 30' de long. O., à 100 kilom. O. de Benaoum, au N.-O. de Kemnon. Cette ville, située dans une vaste plaine, est entourée de fortifications en bois et en terre; elle était, il y a peu de temps, la capitale du Kaarta; mais depuis que le roi et sa cour ont transporté leur demeure à quelques kilomètres plus loin, les cahutes d'Elimané sont en partie abandonnées.

ÉLIMBÉRIS, nom ancien d'AUCH.

ÉLIMÉ, ÉE (é-li-mé) part. passé du v. Elimer. Usé : *Un habit* ÉLIMÉ. *Ils patoisent et portent des chemises de grosse toile, de larges braies et des vestes* ÉLIMÉES. (Th. Gaut.)

— Fig. Affaibli, amoindri : *Un caractère* ÉLIMÉ *par les souffrances. C'est bien la plus petite passion* ÉLIMÉE. (Crébillon fils.)

— Faucon. Mis hors d'état de voler par des purgations administrées après la mue : *Faucon* ÉLIMÉ.

ÉLIMER v. a. ou tr. (é-li-mé — du préf. *é*, et de *limer*). User, amincir par l'usage, en parlant d'une étoffe : ELIMER *ses habits.*

— Fig. Affaiblir, amoindrir : *Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage; l'intérêt les* ÉLIME, *les atténue, les engloutit toutes.* (J.-J. Rouss.)

— Fauconn. Affaiblir par des purgations, et rendre incapable de voler, au sortir de la mue : ELIMER *un faucon.*

S'élimer v. pron. S'user, s'amincir par l'usage : *Cette étoffe* S'EST *bien* ÉLIMÉE.

ÉLIMINATEUR, TRICE adj. (é-li-mi-nateur, tri-se — rad. *éliminer*). Qui élimine, qui sert à éliminer : *Méthode* ÉLIMINATRICE.

ÉLIMINATION s. f. (é-li-mi-na-si-on — rad. *éliminer*). Action d'éliminer, d'écarter, de faire disparaître : *La vérité ne se découvre que par la discussion des hypothèses et l'*ÉLIMINATION *patiente de l'erreur.* (Proudh.) *Commençons par désobstruer le chemin; le moyen pour cela est de procéder à la façon des algébristes, par* ÉLIMINATION. (Proudh.)

— Physiol. et méd. Séparation et expulsion des matières impropres à l'entretien de la vie : *La vie n'est en soi qu'un mouvement rapide et continu de renouvellement et d'*ÉLIMINATION. (L. Cruveilhier.) *A l'assimilation et à l'absorption correspondent la désassimilation et l'*ÉLIMINATION *des matières désassimilées.* (F. Pillon.)

— Algèbr. Opération par laquelle on fait disparaître une à une les inconnues d'un problème à plusieurs équations.

— **Encycl.** Algèbr. Lorsque l'énoncé d'une question introduit plus de variables qu'il ne fournit de relations entre elles, celles de ces variables qu'on veut considérer comme étant en excès peuvent recevoir des valeurs arbitraires : on les nomme pour cela indépendantes, et, dans les transformations à faire

subir aux équations, on les regarde comme données, tandis que les autres, qui sont les variables dépendantes ou les inconnues, doivent être déterminées en raison des conditions de la question.

La résolution d'un système d'équations a donc pour but de fournir les inconnues ou variables dépendantes, en fonction des données, ou variables indépendantes.

Or, pour obtenir la valeur d'une inconnue, la première chose à faire est évidemment de tirer, s'il est possible, des équations proposées, une autre équation qui ne contienne plus que cette seule inconnue.

Il faut éliminer d'abord les autres inconnues.

En général, éliminer une ou plusieurs inconnues entre des équations, c'est remplacer le système de ces équations par un autre où les inconnues qu'on voulait éliminer ne se trouvent plus, et qui, relativement aux inconnues restantes, équivaille parfaitement au système proposé.

Dans le nouveau système, le nombre des équations doit naturellement se trouver réduit d'autant d'unités que le nombre des inconnues, ou du moins on ne doit pas compter d'avance obtenir d'autre résultat que celui qu'indique cette règle.

En effet, l'indétermination étant de même ordre entre p variables liées entre elles par deux équations, que entre $p-1$ variables liées entre elles par une seule équation, on conçoit qu'en général des p inconnues, liées entre elles par deux équations, $p-1$ devront être liées entre elles par une relation unique; or, c'est cette relation sur laquelle on tombera par l'*élimination* de la $p^{ième}$ inconnue.

Mais cette règle générale est sujette à exceptions; ainsi, si l'inconnue à éliminer manquait dans l'une des équations proposées, cette équation serait évidemment le résultat même de l'*élimination*.

Or, il est facile d'en conclure que l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations doit entraîner, dans certains cas, l'*élimination* simultanée de plusieurs autres inconnues.

Par exemple, l'*élimination* de x entre deux équations telles que

$$f(x, y, z, u, t) = 0,$$
$$\varphi(u, t) = 0$$

serait toute faite; elle donnerait pour résultat $\varphi(u,t) = 0$. Or, si des deux proposées on tirait d'abord, comme conséquences, par un procédé d'ailleurs quelconque, deux autres équations qui continssent chacune x, y, z, u, t, l'*élimination* de x, pratiquée sur ce nouveau système, devrait toujours reproduire l'équation $\varphi(u, t) = 0$, puisqu'en fait t ne dépendait que de u et n'en pouvait dépendre que d'une seule manière; elle ferait donc en même temps disparaître y et z.

De même, entre trois équations, on pourra éliminer une variable en remplaçant ces trois équations par deux autres qui ne la contiennent plus, ou deux variables en remplaçant les équations proposées par une seule qui ne contienne plus ces deux variables.

En général, de n équations on pourra tirer $n-1$ équations contenant une variable de moins et équivalant aux proposées pour les variables restantes, ou $n-2$ équations contenant deux variables de moins, etc.

— *Élimination entre équations du premier degré.* Lorsque les équations auxquelles on a affaire sont du premier degré, les opérations qui ont pour but l'*élimination* se réduisent à des additions ou soustractions où il n'y a jamais d'exceptions à craindre.

Soient

$$A = 0, \quad B = 0, \quad C = 0, \text{ etc.}$$

les équations proposées; en prenant à part les deux premières,

$$A = 0 \text{ et } B = 0,$$

on pourra les remplacer par le système de l'une d'elles et de celle qu'on formerait en les ajoutant ou les retranchant, c'est-à-dire par

$$A = 0 \text{ et } A \pm B = 0.$$

Toutes les valeurs des inconnues qui pourront satisfaire aux deux premières satisferont en effet aux deux autres, et réciproquement; car, dès que A et B seront nuls, évidemment A + B et A — B le seront aussi. Et réciproquement, si A et A + B ou A — B sont annulés, il faudra bien que B le soit aussi.

Or, il est aisé de voir que cette transformation très-simple suffit à l'*élimination* immédiate d'une inconnue entre deux équations du premier degré, ou par suite à l'*élimination* complète d'une même inconnue entre des équations du premier degré en nombre quelconque. En effet, si l'on a seulement à éliminer une inconnue x entre deux équations du premier degré, on pourra multiplier tous les termes de chacune d'elles par le coefficient de x dans l'autre, afin d'égaler ces coefficients, et ensuite retrancher membre à membre les équations ainsi préparées, ou les ajouter, suivant que les coefficients de l'inconnue à éliminer y seront de même signe ou de signes contraires. L'*élimination* se trouvera par là faite.

Par exemple, les équations

$$2x - 3y + 5z \ldots\ldots = 0,$$
$$3x - 4y - 10z \ldots\ldots = 0$$

donneraient d'abord

$$6x - 9y + 15z \ldots\ldots = 0$$

et

$$6x - 8y - 20z \ldots\ldots = 0,$$

d'où, en retranchant la première de la seconde,

$$y - 35z \ldots\ldots = 0.$$

Supposons maintenant qu'on se propose de faire disparaître complétement une inconnue x d'un système d'équations du premier degré : il suffira évidemment de l'éliminer successivement entre l'une d'elles et chacune de toutes les autres.

Le même procédé de calcul que nous venons d'indiquer pour l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations peut être présenté de plusieurs autres manières auxquelles on donne à tort le nom de *méthodes;* car la méthode est toujours la même et le calcul ne change que d'une façon insignifiante. Nous nous bornerons à énoncer les règles :

L'*élimination* d'une inconnue entre deux équations du premier degré revient à la mise en égalité des valeurs de cette inconnue tirées des deux équations proposées, comme si les autres inconnues étaient déjà connues.

On peut aussi opérer l'*élimination* d'une inconnue, entre deux équations du premier degré, en tirant de l'une d'elles la valeur de cette inconnue en fonction des autres, et la substituant dans l'autre équation.

— *Méthode de Bezout.* Le procédé imaginé par Bezout mérite davantage le nom de méthode. Outre qu'il est très-ingénieux, il est encore d'un grand secours dans tous les cas où, les équations considérées étant en très-grand nombre, il s'agit moins de les résoudre que de les étudier, c'est-à-dire d'en tirer des conséquences.

Il suffira, pour expliquer cette méthode, de l'appliquer à un système de trois équations :

$$ax + by + cz = d,$$
$$a'x + b'y + c'z = d',$$
$$a''x + b''y + c''z = d''.$$

Si l'on multiplie les deux dernières par des indéterminées m et n, et qu'on ajoute, il viendra

$$(a + ma' + na'')x + (b + mb' + nb'')y$$
$$+ (c + mc' + nc'')z = d + md' + nd''.$$

Or, quelque valeur qu'on donne à m et à n, x, y, z devront toujours satisfaire à cette dernière équation; on pourra donc choisir m et n de manière qu'elles satisfassent aux conditions

$$b + mb' + nb'' = 0$$

et

$$c + mc' + nc'' = 0;$$

mais y et z ayant alors disparu de l'équation formée, on en tirera

$$x = \frac{d + md' + nd''}{a + ma' + na''},$$

formule dans laquelle il n'y aura plus qu'à remplacer m et n par leurs valeurs.

— *Élimination entre deux équations de degrés quelconques.* Soient

$$A = 0, \quad B = 0$$

deux équations de degrés quelconques en x et y : éliminer x, par exemple, entre ces deux équations, c'est chercher une équation en y seul qui détermine cette inconnue comme elle l'est dans le système des deux équations proposées.

Or, chaque valeur de y doit être telle que, substituée à cette lettre dans les deux équations proposées, elle les transforme en des équations en x ayant au moins une racine commune, c'est-à-dire au moins un diviseur binôme commun.

Ainsi, chercher l'équation en y revient à exprimer que les deux équations, considérées comme des équations en x seul, ont une racine commune, ou que leurs premiers membres ont un diviseur commun du premier degré.

On appliquera donc aux deux premiers membres ordonnés par rapport aux puissances décroissantes de x la méthode du plus grand commun diviseur, et, en égalant à zéro le dernier reste, indépendant de x, on aura l'équation cherchée.

Cette méthode est sujette à bien des inconvénients, parce que, pour rendre chaque division possible, on est obligé de multiplier préalablement le dividende par une puissance convenable du coefficient, fonction de y, du premier terme du diviseur, ce qui peut chaque fois introduire des solutions étrangères; mais, et c'est le point important, on ne risque pas, du moins, d'en supprimer de bonnes.

Au reste, M. Sarrus est parvenu à rendre la méthode parfaitement sûre, au prix, il est vrai, d'énormes calculs.

— *Élimination par la méthode des fonctions symétriques.*

Soient

$$F(x, y) = 0 \text{ et } F_1(x, y) = 0$$

les deux équations proposées. Concevons qu'on ait pu résoudre la seconde, par exemple, par rapport à y, et en tirer, entre autres valeurs,

$$y = \varphi_1(x);$$

imaginons qu'on ait substitué $\varphi_1(x)$ à y dans la première, ce qui donnerait

$$F[x, \varphi_1(x)] = 0,$$

et qu'ayant résolu celle-ci on en ait tiré, entre autres valeurs,

$$x = a,$$

il est bien clair que $x = a$, et $y = \varphi(a)$ formeront une solution du système des équations proposées.

Si l'équation $F_1(x,y) = 0$ ne donnait que $y = \varphi_1(x)$, le résultat de l'*élimination* de y serait donc $F[x,\varphi_1(x)] = 0$; mais si l'on a trouvé $y = \varphi_1(x)$, $y = \varphi_2(x)$, ..., $y = \varphi_n(x)$, toutes les bonnes valeurs de x seront évidemment fournies par

$$F[x,\varphi_1(x)]F[x,\varphi_2(x)]F[x,\varphi_3(x)] \ldots\ldots$$
$$F[x\varphi_n(x)] = 0$$

qui ainsi sera l'équation finale en x.

C'est cette équation qu'il s'agit de former.

Or, si on la développait complétement, il est clair que $\varphi_1(x)$, $\varphi_2(x)$, ..., $\varphi_n(x)$ y entreraient toutes de la même manière. En d'autres termes, le premier membre de l'équation cherchée, ordonné par rapport aux puissances décroissantes de x, doit être une fonction symétrique de $\varphi_1(x)$, ..., $\varphi_n(x)$, ce qui exige que chacun de ses coefficients, séparément, en soit une.

Or, la forme de chacune de ces fonctions symétriques sera toujours aisée à obtenir, puisque, d'une part, la fonction F est complétement connue, et que, de l'autre, le nombre des valeurs de y qu'on y substitue est aussi connu.

Quand on aura ainsi reconnu, en faisant le produit par la pensée, la forme de chaque coefficient de l'équation finale en fonction symétrique des racines de l'équation en y $F_1(x, y) = 0$, il ne restera qu'à calculer ces fonctions symétriques au moyen des coefficients, fonctions de x, de cette équation $F_1(x,y) = 0$, ordonnée par rapport aux puissances décroissantes de y.

On reconnaît ainsi aisément que le degré de l'équation finale résultant de l'*élimination* d'une inconnue entre deux équations de degrés m et n ne peut jamais dépasser le degré mn.

ÉLIMINATOIRE adj. (é-li-mi-na-toi-re — rad. *éliminer*). Physiol. Qui produit l'élimination : *La nature cerne, par un cercle inflammatoire, la partie la plus profondément altérée; un travail* ÉLIMINATOIRE, *semblable à celui qui détermine la chute de l'escarre produite par la brûlure, s'établit.* (Barthélemy.)

ÉLIMINÉ, ÉE (é-li-mi-né) part. passé du v. Eliminer. Ecarté, supprimé : *Cette candidature a été* ÉLIMINÉE.

— Algèbre. Se dit d'une inconnue qu'on a fait disparaître : *Une inconnue* ÉLIMINÉE.

ÉLIMINER v. a. ou tr. (é-li-mi-né — lat. *eliminare;* du préf. privat. *é*, et de *limen*, seuil). Ecarter, retrancher, supprimer : ELIMINER *un candidat.* ELIMINER *un nom d une liste.*

— Algèbre. Faire disparaître, en parlant d'une inconnue, dans un problème à plusieurs équations : ELIMINER *une inconnue.*

— **Antonymes.** Introduire, réintégrer.

S'éliminer v. pr. Etre éliminé, supprimé : *Rome et l'Eglise, laissées à elles-mêmes, ne peuvent pas plus s'opprimer que* S'ÉLIMINER. (Proudh.)

ÉLINAND, historien et poëte français. V. HÉLINAND.

ELINCOURT, bourg et commune de France (Nord), cant. de Clary, arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Cambrai; 1,819 hab. Fabriques de tissus de coton. Restes d'un château fort où les comtes de Saint-Pol possédaient un atelier monétaire. L'église paroissiale, dont l'architecture révèle plusieurs époques, est flanquée d'une tour carrée surmontée d'une flèche octogonale du XVIIe siècle.

ÉLINE s. f. (é-li-ne — gr. *elinos;* de *elissô*, je tortille). Antiq. gr. Chanson des tisserands.

ELING, ville et port d'Angleterre, comté et à 6 kilom. O. de Southampton, district de Redbridge, sur la baie de Southampton; 6,700 hab. Chantiers de construction pour la marine.

ÉLINGUE s. f. (é-lain-ghe). Sorte de fronde sans bourse. ‖ Vieux mot.

— Mar. Bout de filin dont les extrémités sont réunies par une épissure, et dont on entoure un objet, comme canon, caisse à eau, chaudière, etc., pour y accrocher les palans qui servent à l'embarquer ou à le débarquer. ‖ *Elingue simple*, Cordage simple, dont l'une ou les deux extrémités sont garnies de cosses. ‖ *Elingue d'embarcation*, Elingue simple dans laquelle les cosses sont remplacées par deux crocs que l'on fixe dans les boucles du canot, quand on veut le hisser aux portemanteaux. ‖ *Elingue à pattes*, Elingue simple dont les extrémités sont munies de mains de fer, afin d'accrocher les quarts de vin, de salaisons, etc.

— Ichthyol. Nom vulgaire de la lotte de mer, espèce de gade.

ÉLINGUÉ, ÉE adj. (é-lain-ghé — du préf. privat. *é*, et du lat. *lingua*, langue). Zool. Qui n'a pas de langue.

— Entom. Qui n'a pas de trompe.

ÉLINGUÉ, ÉE (é-lain-ghé) part. passé du v. Elinguer. Hissé à l'aide d'une élingue : *Un fardeau* ÉLINGUÉ. *Un canot* ÉLINGUÉ. ‖ Emporté par un coup de mer ou par le vent : *Un homme* ÉLINGUÉ *durant la tempête.*

ÉLINGUER v. a. ou tr. (é-lain-ghé — rad. *élingue*). Mar. Entourer d'une élingue, pour accrocher et hisser ensuite : ELINGUER *une pièce de canon, une barrique.* ‖ Emporter par-dessus le bord : *Un coup de vent* ÉLINGUA *le timonier.* ‖ *Que le diable m'élingue*, Juron équivalent à *Que le diable m'emporte :* QUE LE DIABLE M'ÉLINGUE, *si je mens d'un mot!*

ÉLINGUET s. m. (é-lain-ghè). Mar. Forme ancienne du mot LINGUET.

ELIO (DON François-Xavier), général espagnol, né en 1767, mort en 1822. Sa vie se partagea en deux phases bien distinctes : dans l'une, il a défendu sa patrie contre les envahisseurs étrangers; dans l'autre, il a cherché à l'opprimer en servant, avec une fureur voisine de l'atrocité, les projets des tyrans. Elio avait fait ses premières armes à Oran et à Ceuta en 1785, puis s'était distingué pendant la guerre du Roussillon. En 1805, il était colonel, et reprenait aux Anglais la ville de Montevideo. Revenu en Espagne avec le grade de général, il fut l'un de nos adversaires les plus habiles et les plus heureux, devint général en chef des armées de Catalogne et de Valence, rejeta Suchet hors des frontières (1813) et ne cessa de lutter contre nous qu'après notre complète expulsion. Devenu, après la restauration de Ferdinand, gouverneur et capitaine général des royaumes de Valence et de Murcie, il faillit être victime d'un abominable complot. Un jour, le comte de Cervellos reçut un ordre royal de faire fusiller le gouverneur dans les vingt-quatre heures. Le comte surpris hésita, et ne tarda pas à avoir la preuve que l'ordre prétendu n'était qu'une infernale machination contre la vie d'Elio. Le gouverneur fut exaspéré par cet attentat, qu'il attribua à une société secrète, et se montra, depuis lors, l'implacable adversaire des révolutionnaires et des libéraux. Un autre complot, dans lequel on avait de nouveau résolu sa mort, vint mettre le comble à son irritation (1819). Il tua de sa propre main le chef des conjurés, et fit fusiller les autres au nombre de douze. C'était beaucoup de sang répandu pour venger une simple tentative de meurtre dirigée contre un seul homme. Un vif mécontentement se déclara dans le peuple; Elio l'excita encore par d'atroces mesures de rigueur et un parti pris d'absolutisme qu'il ne chercha plus à dissimuler. Cette conduite imprudente et passionnée devait lui coûter cher.

En 1820, Elio fut réduit à proclamer lui-même, sur la place publique de Valence, la constitution de 1812; il fut accueilli par les cris de : *Mort à Elio!* Il se vit aussitôt conduit en prison. La commission militaire ayant ordonné son élargissement, il ne voulut pas en profiter avant d'avoir reçu, disait-il, une entière satisfaction; mais bientôt un nouveau mouvement populaire ayant eu lieu contre lui, après un mouvement insurrectionnel des soldats qui avaient tenté de l'élargir, mouvement auquel, sans doute, Elio n'était pas étranger, il fut de nouveau jugé, condamné cette fois et étranglé sur une place publique de Valence. Après la réaction de 1823, le gouvernement espagnol fit une pension à sa veuve, et donna à son fils le titre de marquis de la Fidélité.

ÉLIOMYS s. m. (é-li-o-miss — du gr. *eleios*, loir; *mus*, rat). Mamm. Section du genre loir ayant pour type le lérot.

ÉLIONURE s. m. (é-li-o-nu-re — du gr. *eleios*, loir; *oura*, queue; par allusion à la forme de l'épi). Bot. Genre de plantes de la famille des graminées, de la tribu des andropogonées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent dans l'Amérique du Sud : *Les* ÉLIONURES *sont remarquables par leur odeur forte et aromatique.* (A. Richard.)

ÉLIOSE s. f. (é-li-o-ze — du gr. *elos*, marais; *ios*, miasme). Méd. Miasme des marais.

ELIOT (Jean), appelé communément l'**Apôtre des Indiens**, ministre protestant américain, né à Nasing, en Angleterre, en 1604, mort à Roxbury, dans l'Etat de Massachusetts, en 1690. Il fut pendant quelque temps instituteur à Boston, et nommé ensuite ministre à Roxbury, où il mourut après soixante ans d'exercice. C'est en 1646 qu'il commença à porter l'Evangile chez les Indiens, et, jusqu'à sa quatre-vingtième année, il ne cessa de faire des visites régulières dans les diverses tribus des colonies de Massachusetts et de Plymouth, attirant de nombreux prosélytes et luttant de toutes ses forces contre les superstitions païennes et contre l'influence exercée sur leurs compatriotes par les prêtres et les sorciers indigènes. Il eut, un jour, l'occasion de prêcher l'Evangile devant le fameux roi Philippe, qui l'envoya... prêcher ailleurs. Avant de mourir, Eliot eut la consolation, non-seulement d'avoir obtenu d'une foule d'Indiens de renoncer à leurs sauvages coutumes et de se constituer en communautés civilisées, mais encore d'avoir formé, parmi eux, une trentaine de disciples qui allèrent catéchiser leurs propres tribus. D'une charité inépuisable, il abandonnait aux malheureux le modique traitement qu'il recevait de la Société pour la propagation de l'Evangile, mal-